

Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

Archives du Parti communiste français

François HILSUM

**Collections de bulletins communistes
à destination des appelés du contingent, 1951-1968**

327 J 1-8

**Répertoire numérique réalisé par Pascal Carreau sous la direction de Guillaume Nahon,
directeur des Archives départementales de la Seine-Saint-Denis**

Octobre 2007, Mise à jour en Mars 2016

Archives départementales de la Seine-Saint-Denis

AVANT-PROPOS

C'est avec intérêt, plaisir et une grande fierté que le Conseil général accueille aux Archives départementales et met à disposition du public le fonds des archives du Parti communiste français, reconnu par l'Etat comme relevant du patrimoine de notre pays.

C'est la première fois qu'une formation politique de cette dimension décide d'ouvrir et de rendre accessible le plus largement possible ce qui constitue une partie de notre mémoire nationale.

Cette masse de documents permettra de mieux voir et comprendre l'originalité du mouvement ouvrier français, son rôle dans la constitution de notre République et les valeurs dont celle-ci s'honore : liberté, égalité, fraternité.

Il est remarquable que cet apport pour la recherche et la connaissance se fasse dans le cadre du service public, sous la responsabilité scientifique du ministère de la Culture, ce dont je me félicite.

L'ouverture d'un tel fonds qui compte des documents inestimables confirme la compétence des Archives départementales et s'inscrit dans la reconnaissance des atouts et des richesses de la Seine-Saint-Denis.

Hervé Bramey
Président du conseil général
de la Seine-Saint-Denis

CONVENTION ENTRE LE PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS ET LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS

Entre

Le Département de la Seine-Saint-Denis, représenté par Monsieur le Président du Conseil général, en vertu de la délibération de la commission permanente

D'UNE PART

Et

Le Parti communiste français, représenté par Madame la Secrétaire nationale

D'AUTRE PART

Il a été convenu et décidé ce qui suit :

Article 1 :

Le Département de la Seine-Saint-Denis et le Parti communiste français décident de coopérer pour la sauvegarde, la collecte, le traitement, la conservation, la communication et la mise en valeur du patrimoine archivistique du Parti communiste français dépendant de sa direction nationale, qui a fait l'objet d'un classement par l'Etat comme « archives présentant du point de vue de l'histoire un intérêt public », afin de constituer aux Archives départementales de la Seine-Saint-Denis un centre des archives du Parti communiste ouvert au public.

La direction nationale du Parti communiste français se réserve la possibilité d'associer toute structure de son choix, associative ou autre, à l'exécution de la présente convention, sous réserve de notifier au Département la nature de la relation qu'elle entretiendra avec la structure qu'elle aura choisi et la personne habilitée à représenter le Parti communiste français au sein de cette structure.

Article 2 :

Le déposant s'engage à déposer les fonds à titre permanent, suivant un calendrier qui sera défini entre les parties.

Ce dépôt est valide pour une période de trois ans reconductible tacitement. Le Parti communiste assume pendant une phase transitoire la préparation et le traitement des fonds. La Bibliothèque marxiste de Paris, partie du fonds patrimonial classé, relève de la présente convention ; le traitement et la communication de ses collections ressortiront d'une collaboration avec l'Université Paris 13. Son cas fera l'objet d'un avenant à la présente convention. Le déposant s'engage à fournir l'intégralité des instruments de travail en sa possession (fichiers, catalogues...).

Article 3 :

Les fonds déposés sont conservés dans les locaux des Archives départementales qui en assument le traitement définitif (conditionnement et conservation matérielle, classement, indexation, rédaction d'inventaires, valorisation). Les opérations de transfert sont à la charge du département de la Seine-Saint-Denis.

Pour ce qui concerne précisément la communication des fonds déjà inventoriés et ouverts à la consultation – en particulier les archives des instances de direction (Comité central, Bureau politique, Secrétariat) – ils devront être communiqués dès leur dépôt dans les mêmes conditions que celles qui sont actuellement en vigueur au siège du Parti communiste français.

Le programme de travail archivistique – opérations de classement et d'élaboration des instruments de recherche – sera soumis à une évaluation annuelle des deux parties contractantes. Ce programme de travail sera proposé dans les trois mois qui suivront le dépôt des archives aux Archives départementales de la Seine-Saint-Denis.

Article 4 :

Au delà de la sauvegarde, du classement et de la communication des fonds, la présente convention se fixe un objectif général de valorisation des fonds qui vise à :

- inciter au développement de la recherche historique autour du communisme français en contribuant à la mise en place d'un pôle de recherches sur le Parti communiste français et plus largement sur le mouvement ouvrier à partir des ressources des Archives départementales de la Seine-Saint-Denis ;
- pour ce faire, la convention se donnera les moyens de construire un partenariat avec diverses institutions scientifiques ou culturelles, en s'appuyant sur un comité de pilotage qui aura pour mission d'éclairer la mise en œuvre de la politique de valorisation. Formé de représentants du département et de membres dûment désignés par la direction nationale du Parti communiste, ce comité de pilotage s'adjoindra – à titre consultatif – un certain nombre de personnalités scientifiques désignées pour leur compétence, en fonction des projets qui auront été choisis.
- ce partenariat prendra en compte, entre autres, les Universités Paris 13 et Paris 8 qui sont déjà impliquées dans un partenariat avec le département de la Seine-Saint-Denis. Il intégrera également l'Université de Bourgogne, notamment en prolongeant une coopération pour la constitution et la valorisation d'une base de données à partir du traitement informatisé et de la numérisation d'archives de direction.

Article 5 :

La communication des documents se fait aux archives départementales selon les modalités fixées par le règlement de celle-ci.

Les règles de communicabilité sont fixées par le déposant qui peut les modifier et reste seul habilité à délivrer des dérogations. Le déposant a retenu de les aligner sur la législation française en matière d'archives publiques. La communication des documents de moins de trente ans est soumise à une autorisation préalable, à l'exception de ceux qui auront été désignés par lui comme immédiatement consultables. Elle est libre pour les documents de plus de trente ans, à l'exception de ceux qui comportent des informations sur la vie de personnes physiques pour lesquels le délai est de cent ans.

Les documents sont réputés communicables après que le classement en a été effectué et que leur inventaire a été rendu public.

Le déposant conserve le droit à la libre communication de l'ensemble des documents.

Article 6 :

Toute reproduction (microfilms, photographies, photocopies) de documents, application informatique ou audiovisuelle est strictement soumise à l'accord du déposant.

Lorsque des reproductions sont réalisées par les Archives départementales ou sous leur autorité, avec l'accord du déposant, le Département conserve la propriété matérielle des ces reproductions. Il décide des tarifs correspondant en fonction d'un barème fixé par l'assemblée délibérante.

Le déposant reste seul habilité à gérer et exploiter les droits de propriété intellectuelle afférents aux documents iconographiques et sonores appartenant à ses fonds.

Article 7 :

Le déposant garde la pleine propriété des archives déposées. Il conserve la possibilité de reprendre tout ou partie des dépôts avec préavis de neuf mois et s'engage, dans ce cas, à autoriser le microfilmage des documents, s'il n'est pas déjà réalisé, par les Archives départementales avant toute opération de reprise.

Article 8 :

La présente convention est conclue pour une durée de trois ans à compter de sa notification par le Département au cocontractant. Elle est renouvelable par tacite reconduction. Si l'une des parties souhaite y mettre fin, elle devra avertir l'autre partie par lettre recommandée avec accusé de réception en respectant un délai de préavis de six mois.

Article 9 :

En cas de non respect des engagements réciproques inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre des parties à l'expiration d'un délai de trois mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception.

Article 10 :

Les parties s'engagent, en cas de litige né de l'exécution de la présente convention, à épuiser toutes les voies de conciliation possibles avant de saisir le juge compétent.

Fait à Bobigny, le 18 décembre 2003

Pour le Président du Conseil général
par délégation la vice – présidente

Marie-Christine Labat

La Secrétaire nationale du PCF

Marie-George Buffet

INTRODUCTION

François Hilsum est né en 1929 à Paris. Militant et responsable communiste, il a été notamment dirigeant national de l'Union de la jeunesse républicaine de France (UJRF) (1954-1962), secrétaire général du Mouvement des Jeunes communistes (MJCF) (1965-1970), membre du Comité central du PCF (1967-1994), directeur adjoint de *l'Humanité* et de *l'Humanité Dimanche* (1980-1989) ainsi que rédacteur en chef de *l'Humanité Dimanche* (1984-1989), directeur des Editions sociales (1989-1992). Il mène une carrière d'artiste peintre.

Il détenait ces archives en tant qu'ancien militant et dirigeant de la Jeunesse communiste, responsable de l'action clandestine en direction du contingent durant la Guerre d'Algérie. Il les a remises à Marie-George Buffet, secrétaire nationale du PCF, le 28 octobre 2004, à l'occasion d'une cérémonie publique organisée par le Parti communiste à son siège national pour marquer le 50^e anniversaire du début de la guerre d'Algérie en novembre 1954.

Il s'agit d'une collection assez complète des journaux originaux édités par le PCF et l'Union des jeunesses communistes de France à l'adresse des soldats du contingent : *Soldat de France*, mais aussi *Secteur postal Algérie*, *Marin de France*, *Le Parachutiste*, *Le Contingent*, *Le Conscrit*, *Petites et grandes... Nouvelles... de l'armée française*. Un jeu de photocopies figure aussi. Les numéros manquants sont signalés, avec une marge d'incertitude due aux erreurs de numérotation et la présence de numéros spéciaux.

Cette collection constitue une des rares (la seule ?) sources ouvertes à la communication rassemblant la quasi intégralité de ces bulletins, imprimés et diffusés clandestinement - en particulier durant la guerre d'Algérie - par des militants de la Jeunesse communiste épaulés par des responsables du PCF comme Raymond Guyot et son collaborateur de l'époque Julien Lauprêtre.

Elle constitue un matériau utile pour étudier l'expression et l'activité militante communiste à l'égard des appelés du contingent, ainsi que l'engagement clandestin actif de la Jeunesse communiste contre la guerre d'Algérie.

À ce sujet, on trouvera en annexe (p. 13), le témoignage de François Hilsum. Il s'agit d'une communication présentée oralement en 2001 à l'occasion d'une Journée d'études organisée par l'Amicale des vétérans du PCF. Ce texte apporte en particulier des précisions peu connues sur le contexte de fabrication et de publication des journaux clandestins. François Hilsum a eu l'amabilité de le remettre aux Archives départementales en mars 2016 pour qu'il soit joint aux collections de journaux, et il en a autorisé la publication dans le présent instrument de recherche.

N.B. : les fonds Jean Collet (33J) et Raymond Guyot (283J) conservés aux Archives départementales contiennent quelques numéros complémentaires à cette collection.

Pascal Carreau

COLLECTION DE BULLETINS DIFFUSÉS AUPRÈS DES APPELÉS DU CONTINGENT

327 J / 1

Soldat de France

Bulletin imprimé de pagination (1 p. recto verso ou 4 pages) et de format variables, du n° 5 (février 1951) au n° 90 (mars-avril 1968). Manquent les numéros : 6, 7, 8, 57, 65, 67. Originaux et photocopies.

1951-1968

N.B. : Compléments à la collection :

N° 1 à 4 et 6 à 8 dans 333J/1 – Fonds Jean Collet.

N° 91 dans 283J/57 – Fonds Raymond Guyot.

327 J / 2

Le Parachutiste

Bulletin imprimé, 1 p. recto verso, du n° 1 (juillet 1958) au n° 23 (juin-juillet 1963). Manquent les numéros : 8, 11, 15. Originaux et photocopies.

1958-1963

327 J / 3

Le Marin de France

Bulletin imprimé, 1 p. recto verso, du n° 1 (septembre 1958) au n° 21 (mars 1963). Manquent les numéros : 8, 12, 15. Originaux et photocopies.

1958-1963

327 J / 4

Secteur postal Algérie

Bulletin imprimé, 1 p. recto verso, du n° 1 (juillet 1958) au n° 23 (juillet-août 1962). Manquent les numéros : 8, 12, 16, 18, 21. Originaux et photocopies.

1958-1962

327 J / 5

Petites et grandes... Nouvelles... de l'armée française

Bulletin imprimé, 1 p. recto verso, 2 exemplaires sans numérotation datés de septembre et décembre 1952. Originaux et photocopies.

1952

327 J / 6

Le Conscrit

Bulletin imprimé de 4 pages édité par l'Union des jeunesses communistes de France, 2 exemplaires sans numérotation ni date. Originaux et photocopies.

s.d.

327 J / 7

Le Contingent

Bulletin imprimé, 1 p. recto verso, 1 exemplaire sans numérotation daté d'octobre 1961. Original et photocopie.

1961

327 J / 8

Deutscher Soldat

Bulletin imprimé « par des démocrates français pour la paix et l'amitié avec le peuple allemand », 1 p. recto verso, n°1. Original et photocopie.

1963

ANNEXE

<p style="text-align: center;">LA GUERRE D'ALGÉRIE, LE CONTINGENT ET LES COMMUNISTES ET JEUNES COMMUNISTES</p>

**(Contribution de François Hilsum à une Journée d'études
organisée par l'Amicale des vétérans du PCF)**

Chers(e) Camarades,

Je pense comme vous sans doute que l'initiative prise par *l'Humanité* et un certain nombre de personnalités sur la torture en Algérie a eu beaucoup de mérite et de répercussions.

Cependant – en raison de son objet et ayant à l'esprit de nombreux ouvrages historiques estimables - j'ai remarqué avec d'autres camarades qui ont vécu intensément cette période de notre histoire, que l'activité des communistes parmi les soldats du contingent continue d'être ignorée, minimisée ou mentionnée sous un éclairage politique qui la déforme (l'ouvrage d'Henri Alleg étant, de ce point de vue, une exception).

C'est que pour l'essentiel ce qui s'est passé dans l'armée est resté dans l'ombre.

Nous n'avons pas jugé opportun, pour des raisons politiques et de sécurité, de lever le voile sur cette question pendant longtemps. Et aujourd'hui encore, au moins pour certains aspects, un minimum de réserves s'impose encore.

J'ai donc accepté de répondre maintenant à la proposition du bureau de l'Amicale que m'a transmise Claude Lecomte et de donner un certain nombre d'informations de ce qui constitue une page de notre histoire et que je regroupe sous l'appellation suivante :

« Informations sur la guerre d'Algérie, le contingent,
les Communistes et les Jeunes Communistes ».

Naturellement, je suis bien conscient que d'autres témoignages et récits faits au cours de cette réunion apportent eux aussi des informations importantes sur ces sujets.

Je pense qu'ultérieurement d'autres communications apporteront des témoignages et informations complémentaires.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il me semble nécessaire aussi d'éclairer la genèse de ce morceau d'histoire, de rappeler rapidement et de façon schématique un ensemble de faits plus ou moins connus et que Claude a évoqué aussi.

Comme nous le savons tous ici, les communistes français ont quasiment toujours porté attention à la question militaire.

Tout particulièrement aux soldats, sous-officiers et officiers issus du contingent mais aussi aux militaires de carrière.

Cette tradition, présente dans la culture communiste française, remonte loin.

Je citerai pour mémoire et pêle-mêle les écrits sur Valmy et les sans-culotte, célébrés au moment du 150^e anniversaire de la Révolution Française, les textes historiques de Marx sur l'utilisation des jeunes chômeurs pour écraser les révolutionnaires de 1848, le discours de Jean Jaurès sur l'armée et la nation, le film « *Le cuirassé Potemkine* », l'Appel aux mères de soldats de Lénine et, bien entendu, certaines des 21 conditions d'adhésion à l'Internationale Communiste, etc. On honorait aussi la communiste Jeanne Labourbe, qui en Russie révolutionnaire, appelait les marins français à la fraternisation avec les bolchéviques et donc aussi le livre d'André Marty sur la révolte de la mer noire - qui fut très lu par les J.C. - jusqu'à son exclusion du Parti.

Au plan concret, cette culture renvoyait à la lutte contre l'occupation de la Ruhr, la guerre du Maroc mais aussi à l'appel du Parti Communiste au moment du Front Populaire, à applaudir le défilé militaire du 14 juillet, l'appel du 10 juillet 1940 signé Maurice Thorez et Jacques Duclos et l'essai historique sur les partisans, les F.T.P. et les guerres de Résistance Populaire d'Hainchelin (texte paru clandestinement en 1942 ou 1943 avant que Charles Hainchelin ne tombe, les armes à la main) ou à l'appel, au lendemain de la Libération, à dissoudre les milices patriotiques et pour l'intégration des militaires issus de la Résistance dans l'Armée française d'active.

Le Colonel Fabien était une figure emblématique.

Dans les années 50, les jeunes communistes étaient éduqués dans cet esprit.

Bref, selon la terminologie de l'époque, devoir internationaliste et politique nationale, drapeau rouge et drapeau tricolore réconciliés, constituaient deux pôles indissociables de la politique des communistes français à l'égard de l'armée.

On ne peut aussi analyser le comportement communiste au début de la guerre d'Algérie, sur la question militaire, sans avoir à l'esprit les analyses sur l'affrontement mondial entre les deux camps (socialiste et impérialiste), le mouvement de libération nationale, la coexistence pacifique et la création du pacte atlantique et du pacte de Varsovie.

On doit aussi, pour comprendre l'attitude des jeunes communistes français à l'égard de l'armée, avoir à l'esprit l'impact considérable de ce que fit Henri Martin, la signification de son acte et la campagne animée principalement par le Parti et la Jeunesse Communiste ainsi que nombre d'intellectuels pour le soutenir et le faire libérer.

Je puis en porter témoignage par un exemple personnel :

Militaire en 1950, avec un groupe de jeunes communistes de mon régiment – le 151^e R.I. qui fût commandé par le Colonel Fabien à la fin de la guerre - nous avons édité une dizaine de numéros d'un journal ronéotypé d'une dizaine de pages intitulé « *Vaincre et Vivre* », la devise du Colonel Fabien auquel il était dédié. Diffusé généralement la nuit ou au petit matin, il menait campagne pour la libération d'Henri Martin.

Dans ce petit journal, à côté de la défense des revendications des soldats était mis en avant le refus collectif en cas d'un envoi éventuel du contingent au Viêt-Nam, le refus non moins éventuel d'assurer la garde de trains de munitions et de matériels destinés à la Guerre du Viêt-Nam.

Ce travail « de propagande » se complétait par un travail « de masse » pour la défense des revendications des soldats et la protestation contre la discipline brutale imposée par des militaires de carrière rentrant du Viêt-Nam.

Cette expérience a été, à la demande de Léo Figuières, secrétaire général de la Jeunesse de l'époque, relatée longuement lors de la réunion d'un Comité National de l'U.J.R.F. qui s'est tenu à Montrouge.

Dans cette même période historique, Claude Lecomte et d'autres jeunes ont mené des actions d'opposition à la guerre et la répression contre les peuples du Maghreb.

Plus tard, des jeunes fils de fusillés, refusèrent l'incorporation, ne voulant pas être sous les ordres d'un général de la Wehrmacht : Speidel en application des décisions de l'OTAN.

C'est à cette époque que Jacques Duclos a prononcé un discours important « Pour la défense de l'Armée française ».

On voit, à ce triple rappel :

- Henri Martin, condamné pour son action contre la guerre du Viêt-Nam,
- Jeunes fils de résistants assassinés par les nazis.
- Jeunes emprisonnés dès le début des guerres et opérations militaires en Afrique du Nord (Maroc et Tunisie).

Que, lorsque la guerre d'Algérie se déclencha pleinement, les jeunes communistes et la J.C. avaient déjà acquis une expérience importante et la conviction qu'il fallait s'opposer aux guerres injustes, aux sales guerres.

Ainsi, l'intérêt national exigeait une action résolue contre l'intégration de l'armée française dans l'OTAN et contre l'engagement du contingent dans les guerres contre les peuples encore colonisés.

D'autres aspects de l'activité des jeunes communistes antérieure à la guerre d'Algérie méritent d'être évoqués :

Depuis plusieurs années les jeunes communistes faisaient un grand travail pour s'adresser aux conscrits et les organiser en Amicale ; on alla même jusqu'à organiser un Congrès des Amicales de Conscrits auquel s'était adressé Jacques Duclos.

En même temps, différents textes et discours de Raymond Guyot, de Guy Ducoloné, de Paul Laurent, dirigeants de la Jeunesse, ont été largement édités et diffusés ; j'ai personnellement contribué à l'élaboration et la rédaction de certaines de ces brochures.

Lors du soi-disant « complot des pigeons » en 1952, après la manifestation contre la venue à Paris du général Ridgway qui fut suivie de l'arrestation de Jacques Duclos, de dirigeants de la C.G.T., de dirigeants de l'U.J.R.F. (J.C.) parmi lesquels Paul Laurent et Louis Baillot, le juge d'instruction tenta de trouver un chef d'inculpation dans ce travail de la jeunesse communiste parmi les conscrits.

À titre de précaution, plusieurs camarades de la jeunesse communiste, parmi lesquels Jean Mérot, Léo Lorenzi, Robert Gerber, Christian Echard et moi-même disparurent dans le « brouillard » pendant un bon moment.

La J.C. éditait à chaque départ de classe un numéro spécial de son journal « *L'Avant Garde* » appelé le « *Conscrit* ».

Les élus communistes et les sections syndicales de la C.G.T. avaient l'habitude de manifester leur solidarité matérielle et morale avec les soldats.

La caisse « du sou du soldat » était une vieille tradition ouvrière et syndicale.

On pourrait trouver d'autres traditions qui, au moment de la guerre contre le peuple algérien, devinrent des points d'appui pour un mouvement d'opposition à la guerre.

Sur la première partie de la guerre d'Algérie (jusqu'en 1958) et de la lutte de solidarité avec les peuples de Tunisie et du Maroc, des informations plus précises peuvent être apportées :

Le matériel édité à l'intention des militaires s'efforçait d'éclairer la nature de la guerre et la nature du colonialisme.

Sur ces bases, une attitude de lutte pour la paix et contre le colonialisme était encouragée.

Ce matériel appelait à l'action et prenait à bras le corps, les revendications des jeunes rappelés pour mener les opérations en Algérie alors qu'ils avaient terminé la durée légale de leur service.

Ce mouvement « des rappelés » et pour la libération du contingent à 18 mois, occasionna, au début de la guerre d'Algérie, des actions de très grande ampleur. Il souleva un certain nombre d'unités notamment à la Caserne Richepanse à Rouen.

Ces évènements de la Caserne Richepanse ont eu un grand retentissement. Les jeunes rappelés incorporés manifestèrent massivement et dans le même temps de grandes manifestations populaires se déroulaient dans la ville. Elles eurent lieu à l'appel du Parti et de la J.C. et de la C.G.T. Elles montrèrent concrètement le lien entre action pour la paix dans l'armée et action pour la paix dans la population. Roland Leroy, à l'époque secrétaire de la fédération de Seine Maritime exprima par ses prises de parole le sens de ce mouvement de haut niveau (voir son interview dans *l'Humanité* de juin 2009).

Pour exceptionnels que furent ces évènements, ce qui se passa dans cette caserne n'en fut pas pour autant un mouvement isolé.

J'en montrerai quelques exemples plus loin.

Des communistes s'efforçaient d'organiser les jeunes communistes sous l'uniforme et éditaient et diffusaient un journal intitulé « *Soldats de France* ».

Ce journal paraissait depuis plusieurs années.

Je réserve, pour la dernière partie de cette intervention, des citations d'articles et de titres, significatifs de cette publication.

Dans une seconde phase de la guerre d'Algérie, à partir de 1958, avec l'arrivée de De Gaulle au pouvoir, l'intensité de la guerre devint plus considérable.

On se souvient que De Gaulle, pendant deux longues années avant de s'orienter vers la négociation, chercha une solution militaire.

Ce fut le plan Challes, du nom du général futur patron de l'O.A.S. Il consistait à passer au rouleau compresseur l'Algérie à partir des frontières de l'Est jusqu'à l'Ouest.

La propagande officielle pour l'Algérie française développée par les services d'action psychologique de l'armée – comme ils disaient – animés par des officiers qui avaient bizarrement digéré des textes de Mao et qui croyaient avoir tiré les enseignements politiques de la guerre du Viêt-Nam à laquelle ils avaient participé. Cette propagande ne resta pas sans effet.

Cependant, même en mai 1958, certaines unités avec un fort pourcentage de soldats du contingent, s'opposèrent partiellement et quelquefois de façon spectaculaires aux putschistes, j'en donnerai quelques exemples.

Dans les années 50 et pendant la « première période » de la guerre d'Algérie le parti demanda à un groupe de militants de commencer à structurer le travail parmi les soldats.

Pour ce travail, il est symptomatique que l'on ait utilisé un vocabulaire hérité de la Résistance.

On constitua « un appareil ».

Son principal animateur – à cette époque – était Jacques Grosman. Un camarade malheureusement disparu aujourd'hui.

Permettez-moi de dire que c'était, à cette époque, mon ami le plus proche. Je tiens à lui rendre un hommage ô combien fraternel.

C'était un camarade venu au communisme dans les combats de la Libération. Il eut des responsabilités à la Jeunesse Communiste dans la Région Parisienne. Il avait avec lui un autre camarade, Jean Collet qui était un dirigeant de la J.C. clandestine ; il fût déporté et devint, plus tard, un élu de la région parisienne.

D'autres camarades doivent être cités parmi lesquels : Julien L. et aussi Alfred Gerson, tous de la même génération de la guerre et des lendemains de la guerre.

Dans ce groupe l'un d'entre eux accepta de partir en Algérie (Alfred Gerson dit Fredo) fin d'aider le P.C.A. à mettre en place une activité politique dirigée vers les soldats français notamment en éditant « La Voix du Soldat ».

Il connut, comme on peut l'imaginer, une répression particulièrement tendre (voir *l'Humanité* de mars 2012).

L'efficacité et l'utilité de cette organisation ont été prouvées par les événements notamment le Mouvement des Rappelés. Cette propagande parmi les soldats les informait de l'action du Mouvement pour la Paix en Algérie et de la position du Parti. Mais évidemment, comme je l'ai indiqué, à partir de l'été 58, la guerre à outrance, les risques de fascisation de l'armée nécessitaient de nouvelles décisions.

Il fut donc décidé de développer au maximum le travail autour et dans l'armée et, en premier lieu, parmi le contingent.

L'objectif concret poursuivi était dorénavant de s'intéresser directement à chaque caserne, à chaque unité, où qu'elle se trouve.

Ce qui était dit par le Parti sur le travail à « l'entreprise » servait de référence, d'image pour faire comprendre le niveau d'activités souhaité.

La structure déjà mise en place sous la responsabilité de Jacques Grosman (qui s'est alors orienté vers d'autres activités) devait se développer. Les moyens

humains et matériels devaient s'accroître, notamment la presse s'adressant aux soldats. Coopérant avec Jacques Grosman depuis longtemps j'ai été chargé à ce moment là par la direction du Parti et celle de la J.C. de diriger concrètement le travail parmi les soldats. Responsabilité que j'ai assumée jusqu'à la fin de la guerre d'Algérie.

A ce point, je vais donc donner quelques précisions sur la façon dont allait fonctionner cet « appareil » à côté du Parti et de la J.C., c'est à dire de façon distincte pour ainsi dire autonome au plan organisationnel.

La structure principale était dirigée, bien entendu, par un « triangle ». Un dirigeant du Parti, un de la Jeunesse Communiste et le responsable de l'appareil : « le technique » selon les expressions héritées de la clandestinité de la Résistance. En 1958 ce triangle était composé de Raymond Guyot, Paul Laurent et moi-même.

A ce niveau, se discutait l'analyse et l'évolution de la guerre, du mouvement pour la Paix en Algérie et surtout de l'état d'esprit du contingent et en général des militaires.

Partant de là se définissait l'orientation et les mots d'ordre s'adressant aux militaires du contingent.

Un responsable de l'appareil - le technique- existait ensuite au niveau de chaque région militaire ; dans l'Est le régional couvrait les unités cantonnées en Allemagne.

Ces régionaux étaient en relation avec un triangle analogue dans chaque département.

Le « technique » départemental, lui, était en relation avec une équipe qui s'occupait d'une caserne et le groupe de soldats communistes lorsqu'il existait.

Il faisait aussi largement connaître « le travail de masse » qui pouvait se faire ouvertement par les cercles de la J.C, le parti et ses élus et aussi des syndicats.

Le responsable national, accompagné du régional, visitait régulièrement tous les départements ayant une forte concentration militaire. Les régionaux suivaient régulièrement et de près l'activité départementale et locale.

Cette structure au plan national s'occupait de la rédaction, de l'édition, de l'impression, du transport et de la diffusion du journal, à partir de Paris.

Initialement, comme je l'ai dit, le journal s'appelait « *Soldat de France* », puis naquit à partir de 1958 à ses côtés « *Secteur Postal Algérie* », imprimé sur papier « bible » c'est-à-dire, très léger pour l'expédition par la Poste. Enfin « *Le Marin de France* », « *Le Parachutiste* » furent aussi édités à partir de cette année là.

Ces journaux étaient fabriqués par des linotypistes et photgraveurs dont les deux tiers n'étaient pas communistes, mais évidemment conscients de ce qu'ils faisaient la nuit à l'imprimerie.

Une autre équipe d'ouvriers imprimait les journaux à partir de plaques photogravées correspondant à chacune des pages. Les imprimeries étaient situées dans deux lieux différents. Le marbre, c'est-à-dire la composition, les corrections étaient assurées par deux camarades. Le responsable technique national, Jacques Grosman, puis moi-même à partir de 57/58, ont été aidés par d'autres camarades, notamment Henri Zaluga, Claude Lecomte, Georges Troubat et Jean Sanitas.

Une fois imprimé, les exemplaires étaient donc répartis par région militaire et transportés par des militants cheminots dans un certain nombre de centres avant d'être récupérés par les départements.

Les tirages les plus élevés furent évidemment ceux de la fin de la guerre d'Algérie, à partir de 1961. Ils ont culminé à 90.000 exemplaires pour « *Soldat de France* », « *Le Marin de France* » et « *Le Parachutiste* » et 40.000 pour « secteur postal Algérie », soit au total 130.000 exemplaires.

Ces tirages étaient évidemment très au-dessus de ceux des années 1954/58.

Le tirage global évalué à la fin de la guerre d'Algérie, et publié dans « *Soldat de France* » en 1962, a été de l'ordre de 6 millions d'exemplaires.

Évidemment je ne peux dire quelle quantité de ses journaux était interceptée par les autorités militaires.

Les diffuseurs, outre les soldats communistes, étaient des civils qui distribuaient et déposaient les journaux dans des lieux fréquentés par les soldats, quelquefois en faisant le mur à l'envers.

Des cheminots les déposaient sur les banquettes des trains fréquentés par les permissionnaires venant des grosses garnisons d'Allemagne et de l'Est. Des dockers et des marins distribuaient des journaux dans les ports d'embarquement et en déposaient dans les bateaux en partance pour l'Algérie.

Le régional de l'Alsace franchissait le Rhin et obtenait pour cette diffusion une aide de militants communistes allemands de R.F.A.

Une bonne partie des journaux envoyés par la Poste en Algérie était interceptée, néanmoins imaginons combien d'efforts étaient déployés pour collecter les noms et adresses de ceux qui étaient de l'autre côté de la méditerranée.

Cette collecte d'adresses était le fruit d'un grand travail décentralisé au niveau local, c'était un vrai travail de Pénélope en raison de la rotation des effectifs sur le terrain.

À certains moments ont pu être réunies 25 à 30.000 adresses.

Trouver des stocks de papier bible pour imprimer ces journaux était compliqué.

En liaison avec le responsable national, un camarade était spécialisé dans cette tâche d'acheteur et de fournisseur de papier. C'était délicat, car le papier bible était produit par un nombre réduit de papeteries et donc sous surveillance.

Ce camarade, Étienne, a accompli cette tâche pendant plusieurs années. Il avait acquis une solide expérience pendant la dernière guerre mondiale en fournissant du papier pour *l'Humanité* clandestine.

Quand j'étais secrétaire général du Mouvement de la Jeunesse Communiste, vers 1965, j'ai rencontré Étienne qui accomplissait encore cette tâche de façon plus sporadique.

La dernière fois que j'ai vu Étienne, j'étais directeur adjoint de *l'Humanité* et après André Carrel, rédacteur en chef de *l'Humanité Dimanche*. Il était venu me remettre une somme importante pour la souscription de l'Huma, prélevée sur ce qu'il a touché en prenant sa retraite. Étienne demeure l'exemple du militant dévoué et modeste : je n'ai jamais connu son nom de famille.

La biographie d'Étienne était caractéristique de ceux qui se consacraient à cette tâche particulière dans la lutte pour la Paix en Algérie et le droit à l'indépendance pour le peuple de ce pays.

Le passé de la plupart de ces militants qui défendaient l'honneur de la France mérite d'être précisé car cela a une signification profonde.

Je puis ainsi donner quelques exemples parmi les régionaux :

Dans l'Ouest, Lucien Ducastel fût longtemps militant de la jeunesse communiste clandestine pendant l'occupation avant d'être déporté. Puis il fût un temps un dirigeant de la Fédération de Seine Maritime du Parti.

Dans la région Rhône Alpes, ce fut aussi un ancien de la M.O.I., Jean Capievic, lui aussi un ancien déporté et qui sera plus tard Secrétaire de la Fédération du Rhône.

Dans l'Isère, ce fut un ancien officier de la Résistance.

Dans la région girondine, ce fut aussi un ancien officier d'active à la retraite, issu de la Résistance.

À Paris, dans le Nord, en Bretagne, ce furent des militants de la Jeunesse Communiste de la génération de la Libération et des toutes premières années après la guerre, comme Albert Deboscher, Henri Levart, Claude Lecomte, Henri Zaluga et d'autres ; dans le Midi ce fût aussi le cas de Louis Calisti. En Alsace, et pour l'Allemagne, un camarade du bureau fédéral du Bas-Rhin était un ancien « malgré nous » (c'est-à-dire incorporé de force dans l'armée allemande).

Les camarades qui s'occupaient de la rédaction des journaux étaient d'anciens militants de la J.C., du mouvement syndical, appartenant tous à la génération marquée par la Résistance. Certains ayant l'expérience du travail sous

l'uniforme. A un moment, il a même été possible d'intégrer dans l'équipe nationale un camarade plus jeune ayant fait lui-même la guerre d'Algérie (Georges Troubat).

La matière des journaux était d'une part évidemment des articles exprimant une orientation correspondant à chaque période des événements de la guerre d'Algérie et à la publication d'extraits de lettres de soldats significatives. Chaque mois nous lisions un grand nombre de ces lettres.

Il était toujours fait écho à la politique du Parti Communiste, de la Jeunesse Communistes, aux initiatives des élus, notamment les Parlementaires en faveur des soldats et de la paix, aux luttes populaires pour la Paix et le Désarmement dans le Monde. Les actions et les prises de position les plus diverses venant d'autres horizons étaient relatées. Cela contribuait à rompre l'isolement moral et politique des soldats et des militaires voulu par les autorités militaires.

De même, établir des relations sociales et humaines avec le peuple français, sa vie quotidienne, faire connaître tout ce qui bougeait dans la vie sociale et politique était précieux et recherché.

L'Humanité contribuait efficacement à établir et entretenir ces liens. Des articles étaient consacrés à des initiatives dans ce sens et chaque semaine une rubrique « le coin du soldat » publiait des informations et des extraits de lettres venant des casernes en France ou de soldats en Algérie.

Le responsable de cette rubrique était le camarade Fernand Chatel aujourd'hui décédé, un ancien militant de la jeunesse communiste et du parti dans la résistance et, lui aussi, ancien déporté.

Des discours et des écrits importants de Maurice Thorez, secrétaire général du Parti, qui se trouvent dans l'édition de ses « *Œuvres complètes* », étaient consacrés à la défense des soldats, aux missions de l'armée française.

J'ai aussi déjà cité le discours de Jacques Duclos pour la défense de l'Armée Française.

Plusieurs discours, conférences de différents camarades de la direction du parti : François Billoux, Léon Feix, Raymond Guyot et Paul Laurent ont eu un retentissement important dans le Parti, la Jeunesse Communiste et dans l'opinion publique.

En même temps qu'il dirigeait le travail international et pour la paix, Raymond Guyot fut longtemps un dirigeant ayant en charge la politique de défense nationale du Parti communiste français, par conséquent donc l'action parmi les soldats.

Raymond a été véritablement l'âme de tout le travail que je viens d'évoquer.

Maintenant pour éclairer plus précisément l'ampleur de ce qui fut fait vers et parmi le contingent et les militaires, je vais rapporter des faits tirés des articles et informations parus dans les quatre éditions de « *Soldat de France* ».

D'abord remontons en arrière avec des exemples datant d'évènements antérieurs :

En février 1951 le numéro 5 de « *Soldat de France* » titrait : « Réarmer l'Allemagne c'est trahir la France, les soldats français sont aux côtés des travailleurs allemands » ; parallèlement un tract en allemand était édité dont le titre était « Das Geht Euch an – Deutscher Soldat – Deutsche-Französische FreundShaft ».

FreundShaft était le slogan du Festival International des Jeunes tenu à Berlin-Est en 1951.

Dans le numéro 9, un appel aux Français sans distinction « de catégorie sociale, d'opinion ou de croyance » était publié contre la reconstitution de la Wehrmacht ; une lettre collective des soldats du 9^e Génie cantonnés à Spire était citée.

Un autre article était titré : « *Sa vie est entre nos mains, arrachons du bagne Henri Martin le patriote* » ; il était fait état aussi des interventions des députés communistes : Charles Tillon, Henri Tourné et Raymond Guyot concernant la vie quotidienne des soldats et d'une action au 6^e B.M.T. d'Issy-les-Moulineaux qui s'est traduite à la fin par l'envoi de trois délégués auprès des officiers.

En décembre 1951, le journal rapporte le premier congrès de l'Amicale des Jeunes Classes qui s'était tenu le 25 novembre à Villejuif. Le mot d'ordre central étant « *un an de service militaire, première condition d'un retour à une armée nationale* ». Une lettre de Jacques Duclos a été adressée aux Congressistes (je l'ai déjà évoquée plus haut).

Dans ce même numéro du journal, des échos faisaient état de brimades contre des conscrits algériens au 7^e groupement de Spahis de Senlis et de brimades aussi contre les appelés français au Fort de Vincennes.

En 1952, le Mouvement contre les deux ans de service militaire prenait de l'ampleur.

Le numéro 12 de janvier 1952, de « *Soldat de France* », fait état d'une pétition signée par 145 SOLDATS du 401 R.A.A. (Nogent) comprenant aussi des revendications de vie quotidienne.

On titrait aussi sur la nécessité d'en finir avec la guerre du Viet-Nâm et sur le fait que depuis deux semaines « *le sang coule en Tunisie* ». Ces exemples d'actions sur ce sujet étaient publiés. Il était aussi publié un papier de réflexion sur le thème « Que penser de la menace Russe ? ». C'était le temps où l'imagination était au pouvoir dans l'état-major de l'armée française puisque le thème préféré des manœuvres était une opération « rouges contre bleus ». Étonnamment, les bleus gagnaient toujours.

Peu après un numéro spécial de « *Soldat de France* » était titré « Pas un soldat en Tunisie, liberté et indépendance pour le peuple tunisien », des lettres de

soldats faisaient état de la répression, d'actions de soldats en mars 1952, par exemple au 401 à Montpellier, à la caserne Niel à Toulouse, et à Nogent.

Dans cette période, deux autres éléments significatifs peuvent être apportés. La Jeunesse Communiste avait pris l'habitude de mener campagne pour l'envoi d'un colis de Noël aux soldats. Voici ce que raconte « *Soldat de France* » sur ce qui s'est passé à la caserne du 93^e R.I. à Courbevoie :

« Une voiture à bras était poussée par des jeunes de l'U.J.R.F de Courbevoie, [accompagnés notamment de Paul Laurent et de moi-même] contenant 300 colis destinés aux soldats, fruit d'une collecte réalisée auprès de la population de la Ville par l'U.J.R.F., la section communiste, les sections syndicales C.G.T., l'U.F.F. ainsi que les amicales d'anciens FFI et anciens FTP. La délégation remit les colis au commandement du 9^e qui dû en faire la distribution dans le réfectoire de la caserne dans un enthousiasme indescriptible rapporte le journal ».

L'autre fait qu'il convient de rapporter c'est la Charte de revendications élaborée par « *Soldat de France* » en mai 1952. Les têtes de chapitres étaient les suivantes :

- *Incorporation - *droits politiques - *discipline - *permissions –
- *hygiène et casernement - *nourriture - *habillement –
- *prêts et avantages divers - *manœuvres - *soins médicaux –
- *allocations militaires et pensions - *loisirs –

et des revendications relatives à des catégories particulières, les Alsaciens et les Lorrains à propos des dialectes, des droits particuliers pour les militaires d'origine nord africaine, malgaches, etc.

Cette charte très détaillée contribua à développer des actions revendicatives pendant un bon moment. Il est curieux de la rapprocher de ce qui fut élaboré par et pour les soldats, 16 ans plus tard en 1968.

En 1953, les journaux traitaient notamment de la lutte contre les accords de Bonn et de Paris contre les deux ans de service militaire, évidemment pour la libération de dirigeants emprisonnés (Parti, U.J.R.F. et C.G.T.), après la manifestation à Paris contre la venue du général Ridgway.

Evidemment encore il était mené campagne dans l'armée pour la libération d'Henri Martin et aussi pour défendre l'aspirant Bernard Zandstein, emprisonné à Metz au motif « de participation à une entreprise de démoralisation de l'armée ». Ce jeune homme s'était élevé contre les brutalités de certains officiers, contre la nourriture infecte et contre les deux ans de service. Il a été condamné à 14 mois de détention.

Naturellement encore le journal « *Soldat de France* » menait campagne pour la fin de la guerre de Corée.

En avril 1953, dans le numéro 17, il était fait état d'un cahier de revendications en douze points, élaboré par les soldats du 92^e F.I.

En juin 19 53, dans le numéro 18, le journal continuait de mener une forte campagne pour la libération d'Henri Martin, condamné au bagne ; un projet de loi du Parti demandait l'amnistie des peines jusqu'à cinq ans et la levée des punitions régimentaires pour le 14 juillet. Il publiait la déclaration du soldat Georges Frot devant le tribunal militaire de Metz condamné lui à 18 mois de prison. Il parlait aussi de 8 soldats (emprisonnés pour délit d'opinion) à Constantine, Claude Lecomte , Emile Lessency et aussi Pierre Hennequin et Vaucher au 15^e R.T.S.

En décembre 1953, le journal publie en « Une », une superbe photo de Claude Lecomte (sans barbe) et demande sa libération après dix mois d'emprisonnement à Constantine.

Au début de l'année 54, l'actualité était dominée - d'après le numéro de février - par les prises de position dans l'armée contre la C.E.D. et de soutien aux grèves ; le titre étant « Pas de briseur de grèves parmi nous » explicité par les mots d'ordre suivants :

«Soldats, semez la pagaille, désorganisez, perdez du temps, acheminez les sacs postaux vers d'autres destinations, versez de l'argent aux travailleurs en lutte. »

L'action pour la Paix au Viet-Nâm après Dien-Bien-Phu a grandi dans l'opinion publique et dans l'armée. Ainsi en juin 1954, le journal racontait ce qui s'était passé au 11^e Bataillon du génie à Libourne : « *une manifestation aux cris de paix en Indochine, la quille au 14 juillet* ».Le récit de cette manifestation relate que des engagés y participèrent.

Une autre manifestation a eu lieu au 17^e B.G.A.P. à Castelsarrazin.

Je rappelle que le 1^{er} novembre 1954 est le début de l'insurrection en Algérie et de la naissance du F.L.N. Mendès-France était ministre depuis juin.

En novembre 1954, apparaît dans « *Soldat de France* » le titre suivant : « *Pas de nouvelle salle guerre, le sang doit cesser de couler en Afrique du Nord, pas de soldat du contingent en Afrique du Nord, après le Maroc et la Tunisie, maintenant c'est l'Algérie* »

Un article de commentaires est titré ainsi : « Les gros colons et les profiteurs capitalistes veulent maintenir ces peuples dans la servitude ».

Par ailleurs le journal consacre un grand titre autour du slogan : « Les 15 mois pour la Noël », revendication soutenue unanimement par 4 conseils généraux, Haute-Vienne, Ariège, Ardennes et Vaucluse.

Ce numéro de journal se termine par un autre grand papier anticolonialiste dans lequel on fait le bilan des 125 années de régime colonial en Algérie, des bénéfices des sociétés coloniales, du salaire des ouvriers agricoles, de la scolarisation, de la santé, etc.

En 1955, au mois de février, le numéro 28 de « *Soldat de France* » titre de la façon suivante : « *Succès contre les 18 mois, exigeons 15 mois pour tous est pas de*

rabiot ». L'U.J.R a collecté 100.000 signatures adressées au Président du Conseil, Mendès France.

Des actions dans les casernes sont évoquées. Au 92^e R.I. à Clermont Ferrand, au 35^e R.I. à Tarbes à la veille d'un départ de soldats en Algérie, ailleurs contre l'envoi du contingent au Maroc et en Algérie.

En Mars 1955 l'Assemblée Nationale vote l'institution de l'État d'urgence.

Le numéro du mois de mai 1955, publie des photos envoyées par des soldats contre les exactions et la torture.

Une lettre raconte ce qui s'est passé au douar Schmoul : gourbi incendié, détruit par les forces de répression. D'autres lettres dénoncent comment des « gars » suspects doivent avouer qu'ils n'ont pas d'arme. Pour cela des dynamos ont des fils branchés sur les poignets, deux manivelles actionnées envoient du courant de 110 volts, on appelle cela « la moulinette ».

« Ces tortures dignes de la gestapo dit un soldat cantonné à Tizi Ouzou ont été faites par des gradés et deux flics »

Un papier de fond contre la répression colonialiste est titré « Non, l'Algérie n'est pas la France ».

Le numéro 31 de juillet 1955 est tout entier consacré à l'Algérie avec le titre « pas un homme du contingent en Algérie ». Il dénonce l'état d'urgence en Algérie, la nouvelle « sale guerre », exige le service à 15 mois pour la classe 54/1.

Un soldat du 6^e D.C.A. dénonce l'exécution criminelle d'un paysan algérien parce qu'il avait un fusil de chasse dans sa maison. Cela se passait le 7 juin à Tikida.

En outre un décret rappelle sous les drapeaux les soldats des classes démobilisées : un grand mouvement de ces soldats rappelés se développe ; il est soutenu par la population, la J.C., la C.G.T. et d'autres organisations.

Des journaux comme le *Nouvel Observateur*, expriment leur sympathie pour l'action des Rappelés.

En septembre 1955, se développent des actions collectives. À la Gare de Lyon à Paris : « *Soldat de France* » publie une photo de soldats assis par terre ; 600 aviateurs refusent de partir, 13 voitures de train sont parties à vide.

À un moment donné, les soldats étaient montés dans le train, puis ont tiré le signal d'alarme, le train a été envoyé sur une voie de garage, les C.R.S. sont intervenus, les soldats ont été envoyés à la caserne de Reuilly à Paris puis à Villacoublay.

Parallèlement une discipline brutale se répand dans l'armée contre les soldats, ainsi le soldat Georges Ringuet a dû creuser une fosse en terre et rester six jours dans ce « tombeau ».

Des actes de répression sont aussi relatés au 93^e R.I.

En novembre 1955, de nombreuses et puissantes actions de masse de soldats se produisent contre les départs en Afrique du Nord. Le journal publie quatre photos prise à Paris, à Rouen, au Fort de Nogent et lors une délégation de fiancées de soldats au Ministère de la Guerre.

L'énumération des actions relatées par le journal, cite des casernes à Grenoble, Vincennes, Chartre, Albi, Bourg Saint-Maurice, Toulon, Brest, Le Bourget, Noisy, la Rochelle, Brives, Provins, Valence et Montluçon.

L'une de ces manifestations à Nogent, au 4^e R.A.N., concerne des soldats en partance pour le Maroc. Ils sortent de la caserne à 300 et se rendent à l'Eglise. Un conseiller général communiste, Charles Garcia, vient les soutenir. L'élue est appréhendé et déféré en justice. La population manifeste devant le Fort. Une mère de soldat prend la parole, la foule chante la Marseillaise et envoie une délégation à la Présidence du Conseil.

« Soldat de France » relate aussi l'action des soldats du 406^e R.A.A. casernés à Richepanse à Rouen, je l'ai déjà mentionnée. L'événement s'est passé début octobre : les Rappelés refusent de partir en manifestant. Les C.R.S. tentent de les y obliger. Ils refusent de monter dans les camions pour partir, manifestent. La population, les travailleurs manifestent à leurs côtés. Les C.R.S. interviennent ; un affrontement violent avec les travailleurs et la population se produit. 60 à 70 C.R.S. sont blessés, certains hospitalisés.

En décembre 1955, le journal publie des photos de soldats du 93^e R.I. « défilant à leur manière sur les Champs-Élysées » le 23 novembre. Ces soldats devaient partir au Maroc. Certains sont arrêtés, les groupes communistes et socialistes au Conseil Municipal de Courbevoie les soutiennent, des actions de solidarité ont lieu dans les entreprises du coin allant jusqu'à un débrayage.

Une autre manifestation de rue a lieu en Avignon.

Naturellement, à cette date là (décembre 55) le numéro de « *Soldat de France* » appelle à voter pour la Paix en votant communiste aux élections du 2 janvier 1956.

Et, en février 1956, « *Soldat de France* » indique « *que la victoire de la gauche aux législatives du 2 janvier suscite un grand espoir dans les casernes* ».

L'éditorial précise « négocier au plus vite, mettre fin à la guerre en Afrique du Nord, cessez-le-feu, arrêt de l'envoi des troupes, libération des maintenus, négociations avec « les représentants qualifiés du peuple algérien » sur la base de la reconnaissance du fait national algérien et le respect des principes de l'union française définis dans la Constitution.

Le journal fait état d'une Conférence Nationale pour la Paix en Algérie tenue à Montreuil avec 2.000 délégués : communistes, catholiques, syndicalistes C.G.T. et C.F.D.T., députés communistes et radicaux.

Le vote des pouvoirs spéciaux réclamés par Guy Mollet a été une décision erronée comme l'a expliqué Roland Leroy depuis mais cette décision ne peut faire douter de la volonté d'agir du Parti en faveur de la Paix et du droit à l'indépendance pour le peuple algérien.

Fin janvier, Guy Mollet remplace Mendès-France à la tête du gouvernement. Il nomme le Général Catroux à la fonction de résident à Alger ; Guy Mollet se rend à Alger, il reçoit des tomates des manifestants « Algérie Française », il vire Catroux, nomme son ami Robert Lacoste et la suite est connue...

En avril 1956, dans le numéro 36 de « *Soldat de France* », le ton a changé. On parle de la juste colère des soldats contre Guy Mollet et appelle à l'amitié et à la solidarité avec le peuple algérien qui « *combat pour la cause de sa liberté et de son bonheur* ». L'éditorial appelle à la paix en Algérie.

Un article important est titré « Oui il y a une nation algérienne ». Le journal publie un beau texte de l'aspirant Henri Maillot, membre du Parti Communiste Algérien, incorporé au 57^e B.T.A. qui passe le 5 avril au maquis avec un camion d'armes. Dans cet article il explique son geste. Le 2 Juin, Henri Maillot sera tué, les armes à la main.

Le journal relate des crimes commis à Constantine, razzias, destructions et exécutions sommaires.

Le 12 avril, Guy Mollet rappelle les « disponibles » sous les drapeaux.

En mai 1956, de nouveau des manifestations : dans 30 endroits, des soldats et rappelés manifestent. Ils bloquent même quelquefois les trains.

200 soldats libèrent des taulards à la Base 267 en Avignon. Des gars du 2^e Zouave manifestent à Oran.

Le 2 juillet, Alban Liechti refuse de faire la Guerre en Algérie. Cet événement nouveau est évidemment important.

Le numéro de « *Soldat de France* » de décembre 1956 publie des articles sous le titre : « Les lettres de soldats démentent les mensonges de Lacoste [délégué général du gouvernement en Algérie] ».

Ces lettres donnent un autre son de cloche sur les soi-disant ralliements de la population algérienne. Elles font état d'actions de soldats à la Caserne Barda, un tract ayant circulé dans la caserne, le commandement a consigné les soldats français et d'origine algérienne. Ces soldats ont riposté en faisant grève ensemble contre les brimades. Trois soldats ont été arrêtés et emprisonnés.

Le journal fait état également de l'initiative du groupe communiste à l'Assemblée Nationale en faveur du contingent. Il annonce la recréation de la Jeunesse Communiste à la place de l'U.J.R.F. ; un article est consacré sous le titre « Empêchons le crime » au communiste algérien Fernand Yveton.

En janvier 1957, « Soldat de France » titre sur la Paix en Algérie et explicite cela en demandant notamment « l'ouverture de négociations avec ceux contre qui on se bat ».

Le journal mène la campagne pour que s'ouvrent les portes de prison pour les militaires emprisonnés. En premier lieu pour Alban Liechti arrêté depuis déjà 6 mois pour son action contre la guerre d'Algérie.

Le journal cite également le cas de civils arrêtés.

Le numéro 41 de mars 1957 comprend deux volets : d'abord un grand papier avec la photographie en « Une » d'Alban Liechti, la lettre signée par 30 soldats - dont Alban - est publiée intégralement.

La lettre d'Alban du 2 Juillet 1956, adressée au Président de la République, est donc publiée par « *Soldat de France* » après sa première punition régimentaire de 60 jours et avant le procès qui s'est soldé par sa condamnation à deux ans de prison.

L'autre volet de ce numéro de « *Soldat de France* » traite de la nomination du général Speidel, ancien officier dans la Wehrmacht de l'armée hitlérienne au poste de commandement des forces terrestres du secteur centre Europe de l'OTAN.

Le titre est « Pour l'honneur de l'armée française, cent conscrits, fils de martyrs de la résistance déclarent *nous refusons de servir sous les ordres du général Speidel, assassin de nos pères* ». L'arrestation du premier de ces jeunes a lieu ; il s'agit du soldat Claude Marty.

Le journal publie une liste de signataires avec leurs adresses : Politzer, les frères Sanson, Darracq, Beck, Auffray, Hemmenn, Rebiere, Gazst, Faure, Tragaz, Sourdeau, Delaune et Berthelot.

En juin, Bourges Maunoury remplace Guy Mollet.

Les communistes algériens sont pourchassés.

En juin, Maurice Audin est arrêté, dix jours plus tard il est mort.

En juin encore Henri Alleg est arrêté.

Et le numéro suivant de « *Soldat de France* » – le 42 – titrait ainsi : « Le général de la Bolardière est-il un mauvais français ? » On se souvient qu'il avait condamné les méthodes de certains militaires français en Algérie et à demander à être relevé de son commandement.

Sur le même plan, en tête du journal, le refus d'Alban Liechti, est qualifié « *d'acte de courage et de clairvoyance patriotique* ».

Le journal publiait également un article de solidarité avec les deux fils de fusillés arrêtés : Claude Marty et Victor Beauvois ; un article –révélation- de Soldat de France publiait une lettre de soldat accompagné d'une photo montrant les massacres, viols et pillages dans la région de Boufaric.

Une photographie montrait un patriote algérien traîné dans une sorte de caisse-cage dans les rues d'Alger, encadré de parachutistes.

En janvier, Massu avait reçu les pouvoirs de Police à Alger et la valse des chefs de gouvernement continuait (Teitgen, Félix Gaillard, Pfimlin).

Le numéro 43 est sur la même lancée et titre « Vive les soldats qui se dressent contre la guerre d'Algérie et contre Speidel, Alban Liechti, Claude Marty, etc... », cependant qu'un groupe d'officiers français de la 5^e Région révèlent un plan de guerre civile. Nous sommes en 1957 (un an avant le putsch).

Le numéro 44 titre « Honneur à Alban Liechti, Léandre Letoquart, leurs compagnons » et « refusez collectivement de faire la guerre au peuple algérien ».

« *Soldat de France* » soutient naturellement d'autres soldats emprisonnés, Fernand Marin au 93^e R.I., Claude Desprez au 114^e R.A., Jean Clavel à Luxeuil, Francis Rendu au 421^e R.A., Jean Ianneli à Besançon.

Le journal publie aussi un témoignage de Maurice Sicart sur la pacification à Palestro et d'autres témoignages sur la violence, les massacres et les tortures à Teniet Lel Haad et aussi à Onarsenis.

En février 1958, l'armée de l'air bombarde le village tunisien Sakiet-Sidi-Youssef.

Le même mois le journal titre « *Soldats, fils d'ouvriers et de paysans, communistes, socialistes et chrétiens, organisez-vous, rassemblez-vous, préparez ensemble de puissantes actions collectives contre la Guerre et sa poursuite en France, dans les casernes, les trains et les ports agissez contre votre départ en Algérie. En Algérie, refusez de participer aux opérations.* »

« *Soldat de France* » fait état de 15 soldats victimes de la répression pour leur action contre la guerre. Outre les noms déjà cités il s'agit de Guy Léger, Jacques Alexandre, Grégoire Raphaël, Gilbert Bleiveis, Claude Lavie, Jean Vandart, Maurice Verneuil, René Boyer.

Un colonel, nommé Barberot, se déclare solidaire du général de la Bollardièrre et démissionne de l'armée. 104 soldats basés en Tunisie disent aussi leur solidarité avec Alban Liechti.

Le journal publie aussi des témoignages des soldats Mignonnet du 30^e Génie, Gauteau du 129^e R.E., Desmarets du 9^e Hussard, Bambier parachutiste au 29^e R.T.C. ; « *l'Avant-Garde* » publiait une lettre-déclaration de Léandre Letocquard.

Le numéro d'avril 1958 de « *Soldat de France* » publiait des actions de 177 soldats et gradés du 2^e Génie à Metz, de 43 soldats du 8^e de Transmissions, de 30 soldats de la 311^e Compagnie, et une manifestation de 600 soldats à Blida.

Le journal publiait aussi un article important de soutien au camarade Henri Alleg et un autre réclamant la vie sauve pour la patriote algérienne Djamila Bouhired.

Nous en arrivons à juin 1958 à l'arrivée de De Gaulle à la tête du dernier gouvernement de la Quatrième République. Le titre de « *Soldat de France* » est éloquent : « *Opposez-vous et ripostez à tout agissement factieux dans l'armée, groupez-vous dans des comités républicains, agissez en collaboration avec les comités de défense républicaine de vos villes et de vos régions* ».

A Dugny, des centaines d'aviateurs crient ensemble : « *À bas De Gaulle, Vive la République* » au 93^e R.I. à Frileuse les soldats expriment leur attachement à la République et on entend dans les rues de Toulon, des marins dans des camions crier : « *À bas De Gaulle* ».

En même temps Serge Magnien, ancien secrétaire général des Etudiants Communistes, écrit au Président de la République une lettre annonçant son refus de faire la guerre au Peuple algérien.

Le numéro de juillet 1958 fait état de ripostes aux menées factieuses dans l'armée française.

Il appelle les militaires à voter NON au référendum plébiscite et publie huit exemples d'actions dans les casernes en France, contre de Gaulle et pour la satisfaction de revendications immédiates.

En outre, 20 autres exemples sont donnés parmi lesquels on relève l'action du Comité Antifasciste des Soldats au C.I.T. 88 à Montélimar. Des parachutistes du 11^e B.C.T. qui dénoncent nominalement des officiers factieux et 160 soldats du 1^{er} R.M.T. en Algérie qui bloquent un train.

Notons que l'appellation du Comité Antifasciste des Soldats se retrouvera quelques années plus tard, à peu de chose près dans les mêmes termes (comités anti O.A.S.) à la fin de la guerre.

Le numéro 51 de « *Soldat de France* » annonce la libération d'Alban Liechti et de Fernand Marin ; il publie les noms de 7 nouveaux soldats qui refusent de faire la guerre. Il s'agit de Jean Pierre Lefevre, de Pierre Guyot (fils de Raymond), E. Nahon, F. Michel, V. de Vellay, A. Boursier.

Le numéro 52 est consacré à la politique de De Gaulle. Comme je l'ai déjà indiqué, dans cette période il recherche une solution militaire par la guerre à outrance. Il porte le service à 24 mois ; il annonce que priorité est donnée aux opérations militaires et il décide que le maintien sous les drapeaux sera au minimum de 27 mois.

A Mayence, au 1^{er} régiment de Parachutistes on annonce « aux gars » qu'ils vont peut être partir à Paris « en cas de révolution » et on leur demande de crier « vive De Gaulle ». Dix parachutistes ont crié cela, cependant que 80 autres le 28 Mai, criaient « le fascisme ne passera pas ».

Le journal publie deux témoignages sur les tortures et un appel de personnalités pour la libération de 24 soldats emprisonnés.

On y relève notamment les noms de Simone de Beauvoir, d'Eugénie Cotton, des Pasteurs Bosc, Mallard, Viannay, Vogé, de l'abbé Boulier, du Chanoine Kir, de personnalités, d'écrivains et d'artistes de Pierre Cot, Martin Chauffier, Mandouze, Vercors, Alain Cluny, Francis Jourdin, de deux Généraux et d'un Amiral en retraite.

A cette époque, paraît le numéro 1 du « Parachutiste » et du « Marin de France ».

En juillet 1958, ce numéro raconte la manifestation de 1.800 soldats le 24 Mai débarquant à Alger du navire Athos. Sur le port une manifestation de soldats favorables à la guerre les accueille et les soldats répliquent en criant « *Vive la quille* ».

Le journal « Secteur Postal Algérie » paraissant aussi depuis juillet 1958 raconte la même manifestation du 24 mai (les soldats débarquant à Alger) et mène campagne pour les soldats qui refusent de faire une guerre « *contraire à l'intérêt national* »

Le numéro 2 publie les photos de Serge Magnien, Jean-Pierre Lefevre, Pierre Guyot et d'autres.

En 1960 le « *Secteur Postal Algérie* » et « *Soldat de France* » publient une photo émanant de Radofzell en Allemagne où 1.500 soldats refusent de partir en Algérie, la photo montre les camions vides et raconte par ailleurs une manifestation à Sète où des soldats sortent de la caserne du G.T. 98 et manifestent dans les rues de la ville.

En septembre 1960, De Gaulle se met à parler d'Algérie algérienne.

En janvier 1961, le principe de l'autodétermination a été voté par référendum à 75 %.

En avril, l'O.A.S. montre le bout de son nez. C'est aussi fin 1960, l'époque des procès du réseau Jeanson, du Manifeste de 121, des manifestations pour la Paix organisées par l'UNEF, la CFDT et la F.E.N.

En mai 1961, c'est la période de la fin de la guerre et des actions des putchistes et de l'O.A.S.

Les 4 éditions de « *Soldat de France* » titrent, « *le peuple est fier de vous : le contingent dans sa masse s'est dressé contre les généraux félons et leurs complices* ».

Dans les archives du Parti doit se trouver une brochure bleue éditée par la J.C et le Parti rassemblant un grand nombre de lettres de soldats racontant les actions du

contingent déterminantes pour la Paix et l'échec de l'O.A.S. à cette phase ultime de la lutte pour la Paix.

Naturellement je précise ici à ce propos qu'il n'est pas question de prétendre que tout ce qui a été fait comme actions du contingent résulte de l'action des communistes dans l'armée ; ni à ce moment là, ni précédemment. Mais on ne peut pour autant ignorer l'impact direct ou indirect de cette activité sur les soldats en France et en Algérie.

Le numéro 61 de « *Soldat de France* » et ses diverses publications de septembre 61, titrent : « *où est le devoir, soldats, sous-officiers, officiers, ne tirez pas sur la population algérienne qui revendique Paix et Indépendance* ».

« *Fraternisez avec les manifestants algériens* ».

En mai 1962, « *Soldat de France* » titre « *contre le sabotage de la Paix, les soldats tirent contre des tueurs de l'O.A.S. à Sidi Bel Abbès, Oran, Hussey Dey* ».

Un comité anti OAS demande l'arrestation de deux gradés.

En février, avait eu lieu une grande manifestation populaire à Paris, 8 militants tous communistes furent tués à Charonne.

Camarades,

Comme vous venez de le constater, cette intervention est une sorte d'enquête « rétrospective », s'appuyant sur la mémoire. Elle s'appuie aussi sur des documents d'époque et des témoignages.

Elle a donc un éclairage unilatéral découlant de faits choisis en ce temps-là pour servir un combat.

Par conséquent elle ne donne pas directement, je le répète, un éclairage global sur le contingent pendant cette guerre.

L'état d'esprit des soldats, leurs comportements dans leur masse étaient le reflet évidemment de l'ensemble des idées et courants traversant le peuple français avec des hauts et des bas, des erreurs quelquefois terribles, et aussi des grandeurs plus nombreuses qu'on ne l'a dit et écrit.

Cette enquête est loin de faire une relation exhaustive de ce que firent les communistes pour gagner les militaires et le peuple français à la cause de la Paix en Algérie.

Ce texte n'a pas de prétention historique.

Il appartiendra bien sûr aux historiens d'analyser et de replacer tous ces faits dans un contexte plus global.

Il me semble cependant évident que cette réalité historique que j'évoque a été ignorée et même niée pour des raisons politiques.

Certes notre « discrétion » à cet égard a été réelle. Elle ne saurait servir d'alibi à ceux qui se servent d'un travail historique unilatéral pour salir l'image anti colonialiste du PCF et son action pour la paix et le droit à l'indépendance pour le peuple algérien.

Je pense que ce que le Parti Communiste Français et la Jeunesse communiste ont fait pendant cette période historique est tout à l'honneur du communisme.

François Hilsum

Le 15 avril 2001

Mise à jour : janvier 2016

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	3
CONVENTION ENTRE LE PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS ET LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS	5
INTRODUCTION.....	9
COLLECTION DE BULLETINS DIFFUSÉS AUPRÈS DES APPELÉS DU CONTINGENT	11
ANNEXE	13
TABLE DES MATIÈRES	35